

PARLEMENT DES ENFANTS 2015-2016

	Exposé des motifs
	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Les élèves de CM1 de notre classe ont la grande chance cette année de pouvoir bénéficier de l'intervention d'un spécialiste de l'énergie de l'AGEDEN dans le cadre d'une convention financée par la Communauté de communes du Trièves.</p> <p>Choisie comme classe pilote, les CM1 travaillent sur les sources d'énergie (sources non renouvelables, épuisables et polluantes/renouvelables et propres), le dérèglement climatique, les économies d'énergie, l'isolation et le chauffage à l'école.</p> <p>Ils nous ont sensibilisés au problème désormais dramatique du réchauffement climatique, ses raisons, ses conséquences sur notre planète.</p> <p>Au départ, l'effet de serre est un phénomène tout à fait naturel et nécessaire à la survie de la planète qui permet de maintenir une température constante et propice à la vie sur la Terre. Notre atmosphère est composée d'azote, d'oxygène et de gaz à effet de serre : vapeur d'eau, méthane, et CO2 essentiellement.</p> <p>Les rayons du soleil qui arrivent sur la Terre sont bloqués par les gaz à effet de serre. Il faut veiller à ce que l'équilibre entre maintien des rayons de chaleur et déperdition soit conservé. C'est un équilibre essentiel à respecter.</p> <p>Mais depuis l'industrialisation et les activités humaines, notre mode de vie a considérablement changé et nous produisons une énorme quantité de gaz à effet de serre :</p> <ul style="list-style-type: none"> -75 % des émissions de CO2 viennent de l'utilisation d'hydrocarbures comme source d'énergie (certains moyens de transports comme les voitures, les poids lourds, les avions ..., la production d'électricité, le chauffage, les lampes...) -25% vient de la déforestation et de l'agriculture intensive. <p>Cet excès de gaz a des conséquences : la température de notre planète ne cesse d'augmenter ! Elle a d'ores et déjà augmenté de 0.85 °C depuis 1880 et les scientifiques prévoient qu'elle augmente d'environ 4.5°C dans 100 ans si on ne fait rien.</p> <p>Les conséquences sont déjà bien visibles :</p> <p>Les banquises et les glaciers fondent : c'est l'habitat des ours polaires qui est touché !</p> <p>Mais cela s'accompagne de la montée du niveau des océans, certaines îles risquent de disparaître sous les eaux et surtout d'un vrai dérèglement climatique avec des zones équatoriales de plus en plus sèches et des phénomènes de tempêtes, typhons, tornades de plus en plus fréquents et dévastateurs.</p> <p>Les scientifiques sont unanimes : au-delà de 2 °C, les êtres vivants n'ont plus la capacité de s'adapter à ces conditions de vie extrêmes et après la disparition de la faune et de la flore, c'est l'espèce humaine qui est menacée !</p> <p>En Novembre dernier, 195 pays se sont réunis lors de la COP 21 à Paris et ont signé un accord afin de tout mettre en œuvre pour limiter le réchauffement climatique en dessous des 2°C. Auparavant, les états européens et la France avaient déjà mis en place des mesures visant à limiter notre impact carbone. Sur notre territoire, les élus se sont d'ailleurs lancés dans le défi de produire et de consommer uniquement des énergies propres : éoliennes, panneaux solaires et photovoltaïques...</p> <p>Notre Terre est malade, alors, protégeons-là !</p> <p>Comment réduire les émissions de CO2 qui alimentent l'effet de serre ? Comment économiser de l'énergie ?</p> <p>Nos propositions visent à sensibiliser les plus jeunes qui sont l'avenir de la planète et à agir sur les économies d'énergie.</p>

PARLEMENT DES ENFANTS 2015-2016

Articles

(4 articles maximum rédigés impérativement à l'indicatif présent en une page 21x29,7)

Article n°1	<p><u>Campagnes de sensibilisation aux gestes économes</u> -Un partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer est mis en place sur tout le territoire français afin que tous les enfants des écoles primaires bénéficient de l'intervention d'un spécialiste missionné par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). - Dans tous les médias (radio, télévision, presse écrite), des affiches, des spots publicitaires sont réalisés pour donner de bons conseils sur les gestes économes.</p>
Article n°2	<p><u>Gestion et économies d'énergie dans les bâtiments publics</u> -L'utilisation de lampes basse consommation ou lampes LED, toutes munies de radars et de minuteries est généralisée. -La coupure automatique du réseau électrique en dehors des horaires d'ouverture des bâtiments au public doit être la règle.</p>
Article n°3	<p><u>Commerce de proximité et consommation de produits de saison locaux (circuit court) afin de limiter le trafic de poids lourds</u> -Toutes les communes de France sont dans l'obligation de mettre à disposition un terrain destiné à des cultures collectives pour tous les habitants (jardins partagés). -Chaque commune met à disposition un local commercial où les producteurs et artisans locaux proposent leurs produits à la vente directe. - Des aides financières à l'installation sont proposées aux agriculteurs et maraichers qui souhaitent créer des sociétés d'exploitation/cueillette/vente directe à la population.</p>
Article n°4	<p><u>Transports :</u> -Il faut généraliser la charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO2 à toutes les sociétés de transports : sociétés de cars, mais aussi transporteurs routiers, aériens, maritimes, fluviaux. -Il faut faire reconnaître les sociétés de covoiturage comme associations d'utilité publique afin de faire bénéficier ces sociétés et leurs utilisateurs d'avantages fiscaux.</p>